

PREPAR AVENIR II

COMMUNIQUÉ

ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART AU 30/09/2022

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

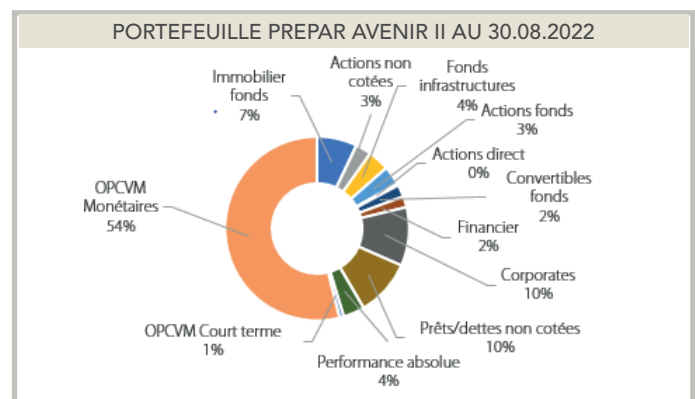
Le début de l'année 2022 est marqué par une violente remontée des taux et des marchés actions et immobilier en net repli, sur fonds de crise géopolitique. Quelques indices sont ainsi significatifs (Performance du 1^{er} janvier au 29 septembre 2022) :

- indice obligataire Bloomberg EuroAgg Index : **-16,53 %**
- indice actions européennes : Eurostoxx50 (SX5E) : **-23,72 %**

PREPAR AVENIR II

Dans ce contexte, l'allocation d'actifs du fonds PREPAR Avenir II est restée particulièrement conservatrice.

Cette politique d'attente permet à PREPAR Avenir II de montrer une belle résistance aux variations des marchés financiers, malgré une légère moins-value.



LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS A ÉTÉ FIXÉE AU 30 SEPTEMBRE 2022 À 158,96 €.

Performance de PREPAR Avenir II du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2022 y compris attribution de parts réalisée en avril 2022¹:

Horizon 12 ans Garantie 100 %	Situation médiane	Horizon 30 ans Garantie 80 %
-0,89 %	-0,70 %	-0,49 %

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE PROCÉDER À UNE NOUVELLE ATTRIBUTION DE PARTS AU 30 SEPTEMBRE 2022

Performance de PREPAR Avenir II du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022 y compris attribution de parts réalisée entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2022² :

Horizon 12 ans Garantie 100 %	Situation médiane	Horizon 30 ans Garantie 80 %
-0,09 %	+0,45 %	+1,20 %

¹ Performance figurant sur le relevé de situation au 30/09/2022, compte tenu de frais de gestion de 0,98 %/an.

² L'attribution de parts est réalisée en date d'effet du 30 septembre 2022 et sera inscrite en compte courant octobre, elle ne figure donc pas sur le relevé au 30 septembre 2022.

Le fonds PREPAR Avenir II dispose d'une garantie en capital au terme de l'horizon contractuellement fixé.

La performance du fonds est susceptible de connaître de nouvelles variations (évolution de la valeur liquidative et/ou attribution de parts) au cours de l'année.